



Les multinationales françaises, fer de lance du commerce extérieur français, mais aussi de sa dégradation

Pierre Cotterlaz, Sébastien Jean & Vincent Vicard*

Les entreprises multinationales françaises contribuent positivement au solde commercial des biens, contrairement aux multinationales étrangères ou aux entreprises franco-françaises. C'est pourtant le tassement de leur excédent, de près de 2 points de PIB entre 2000 et 2018, qui explique la détérioration du solde commercial français depuis deux décennies. Il ne traduit pas une mauvaise spécialisation des multinationales françaises au début des années 2000 ou leur rachat par des investisseurs étrangers, mais bien une tendance spécifique des secteurs qu'elles dominent, au-delà des conditions de coût communes à toutes les entreprises sur le sol français.

Après le niveau annuel record de 2021 (85 milliards d'euros, soit 3,4 % du PIB), le déficit commercial de la France vient d'atteindre en mars 2022 la barre symbolique des 100 milliards d'euros en cumul sur douze mois glissants (3,7 % du PIB). Si ce résultat reflète des facteurs conjoncturels liés notamment à la crise sanitaire – hausse des importations de produits de santé et faiblesse du secteur aéronautique – et, plus récemment, à l'envolée de la facture énergétique liée aux tensions, puis à la guerre en Ukraine, il traduit surtout la détérioration structurelle du solde commercial français depuis deux décennies, malgré les mesures mises en place à partir de 2012¹. Cette mauvaise performance commerciale reste difficile à comprendre. Si la hausse plus rapide des coûts unitaires du travail par rapport à l'Allemagne pouvait expliquer une part de la mauvaise performance à l'exportation française au début des années 2000, l'écart a été complètement résorbé depuis 2012 sans que cela se traduise par une amélioration du solde des biens, ce qui place aujourd'hui la France dans une position de déficit commercial atypique au sein de la zone euro. L'économie française se démarque également par l'importance de ses multinationales et de leurs investissements à l'étranger, où elles emploient

plus de 6 millions de salariés, nettement plus que leurs homologues allemandes, italiennes ou espagnoles². Les bénéfices de cette activité représentent des revenus significatifs pour les résidents français qui se montaient à 88 milliards d'euros en 2019³ et à 54 milliards (2 % du PIB), si l'on y retranche les revenus touchés par des étrangers sur leurs investissements en France. Cet excédent, combiné avec celui des échanges de services, compense partiellement le déficit du commerce de biens, de sorte que le solde courant, reflet de l'ensemble des échanges de l'économie avec le reste du monde, s'établit à -0,8 % du PIB en 2021 comme en cumul sur douze mois glissants en mars 2022. Si ces deux spécificités suggèrent que le développement international des multinationales françaises a pu peser sur la performance du tissu industriel national, la contribution directe des multinationales à la détérioration du solde commercial reste étonnamment peu documentée. Le lien entre activité à l'étranger des multinationales et performance commerciale à partir du territoire français n'est en effet pas évident. Deux grands modèles peuvent être distingués. Si les investissements directs à l'étranger permettent de fabriquer plus efficacement certains

* Pierre Cotterlaz est économiste au CEPII. Sébastien Jean est professeur titulaire de la Chaire Jean-Baptiste Say d'économie industrielle au CNAM. Vincent Vicard est adjoint au directeur du CEPII et responsable du programme scientifique Analyse du commerce international.

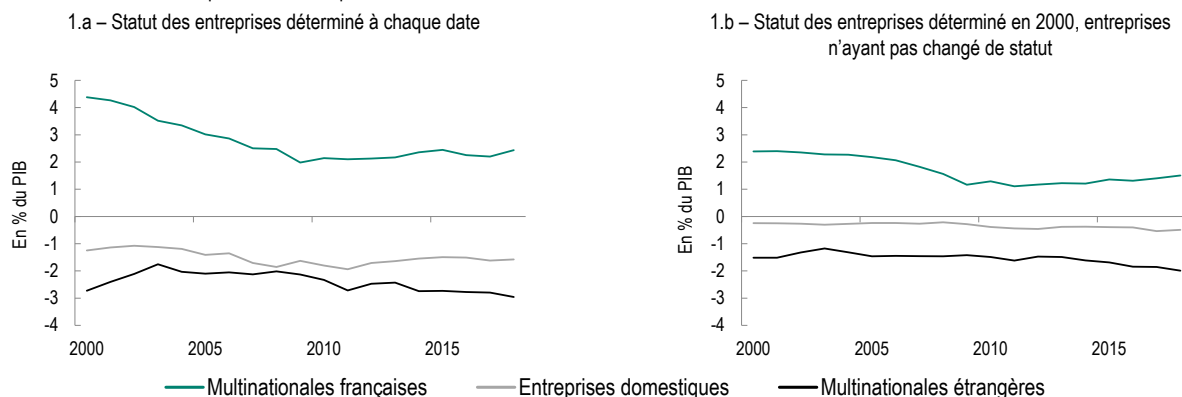
1. Crédit impôt compétitivité emploi (CICE), transformé en exonération de cotisations sociales en 2019, pacte de responsabilité, baisse de l'impôt sur les sociétés et baisse des impôts (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, CVAE et cotisation foncière des entreprises, CFE) en 2020, pour un montant annuel de près de 60 milliards d'euros.

2. Emlinger, C., Jean, S. & Vicard, V. (2019). L'étonnante atonie des exportations françaises : retour sur la compétitivité et ses déterminants. *CEPII Policy Brief*, n° 24.

3. Les chiffres pour 2021 ne sont pas encore publiés et ceux pour 2020 (52 milliards d'euros en brut, 31 en net) sont peu représentatifs du fait de la crise sanitaire.

Graphique 1 – Le solde commercial des multinationales françaises se dégrade

Solde des biens manufacturés, par statut d'entreprises



Note : Seules sont retenues les entreprises n'ayant pas changé de statut entre 2000 et 2018 ; les entreprises apparues ou disparues au cours de la période sont exclues.

Sources : Calculs des auteurs à partir de Direction générale des douanes et droits indirects et INSEE, Enquête liaisons financières entre sociétés.

intrants utilisés ensuite dans la production sur le sol national, ils peuvent améliorer les performances à l'exportation des multinationales. C'est également le cas s'ils servent à développer une nouvelle activité de ventes sur les marchés étrangers, utilisant des pièces et composants fabriqués en France. L'activité à l'étranger des multinationales augmente alors le solde commercial. À l'inverse, si cette activité à l'étranger des multinationales correspond à une délocalisation de production de biens finaux auparavant réalisée en France, cela pèse sur les exportations et peut gonfler les importations à destination des consommateurs français.

En montrant que les multinationales françaises ont significativement contribué à la dégradation du solde commercial de la France, les résultats présentés dans cette lettre confortent plutôt le second scénario.

■ Les multinationales françaises contribuent positivement au solde commercial...

Tout au long de la période 2000-2018, les multinationales françaises⁴ ont contribué positivement au solde commercial (graphique 1.a). Cette position excédentaire est cohérente avec leur place dominante dans les principaux secteurs d'avantages comparatifs français et souligne leur rôle central dans le commerce extérieur : en 2018, elles réalisaient en effet près de la moitié des exportations (46 %) et près d'un tiers des importations (31 %) de produits manufacturés.

Cette position excédentaire contraste avec le déficit affiché aussi bien par les entreprises exclusivement nationales que par les multinationales étrangères. Le solde négatif de ces dernières traduit en partie une différence de modèles d'affaires dominant sur le territoire français, dont le secteur pharmaceutique offre une bonne illustration. Cayssials et Ranvier (2016)⁵ y distinguent en effet trois modèles économiques sur le territoire français : un modèle visant à servir les consommateurs nationaux en s'approvisionnant à l'étranger, un modèle d'usine du monde produisant en

France pour les marchés mondiaux et un modèle hybride. Sur ces trois modèles, seul le deuxième est dominé par les multinationales françaises, les deux autres étant par les multinationales étrangères. De même, dans l'industrie automobile, la production en France des entreprises étrangères (en particulier allemandes) reste limitée, leur contribution au solde commercial passant par l'importation de voitures particulières par les filiales du secteur de la distribution (Vacher, 2019)⁶.

■ ... mais expliquent la majorité de la détérioration observée depuis 2000

Ces différents modèles d'affaires ne disent cependant rien de la contribution des différentes catégories d'entreprises à la dynamique du commerce français. Et de ce point de vue, les multinationales françaises apparaissent également atypiques : c'est du tassement de leur excédent que résulte la majorité de la dégradation du solde français de biens manufacturés des deux dernières décennies. Entre 2000 et 2009, leur solde chute de 4,4 % du PIB à 2 % du PIB et ne se redresse que très légèrement ensuite (2,5 % du PIB en 2018). Aucune des deux autres catégories d'entreprises ne connaît une dégradation comparable. Même si les multinationales étrangères voient leur déficit s'accroître après une réduction nette au début des années 2000, il varie relativement peu sur l'ensemble de la période (-0,3 point de pourcentage), de même que celui des entreprises nationales (-0,4 p.p.).

Cette dégradation de l'excédent des multinationales françaises résulte avant tout d'une faible performance des exportations entre 2000 et 2005, couplée à une hausse modérée des importations. Après la crise financière, leurs exportations augmentent au même rythme que leurs importations, de sorte que leur solde commercial reste relativement stable.

Ce rôle des multinationales françaises dans la dégradation du solde commercial pourrait toutefois provenir d'un changement de composition de cette catégorie plutôt que d'un effet propre à ces entreprises. Car

4. Les multinationales françaises sont des groupes possédant au moins une filiale à l'étranger et contrôlées par une tête de groupe française. Les multinationales étrangères sont contrôlées par une tête de groupe étrangère. Les entreprises exclusivement françaises rassemblent les entreprises indépendantes et celles appartenant à des groupes n'ayant aucune filiale étrangère.

5. Cayssials, J.-L. & Ranvier, M. (2016). Stratégies d'internationalisation dans la pharmacie. *Bulletin de la Banque de France*, n° 205 (39-54).

6. Vacher, T. (2019). L'industrie automobile en France : l'internationalisation de la production des groupes pèse sur la balance commerciale. *INSEE Première*, n° 1783.

au cours du temps, certaines entreprises naissent, d'autres ferment et d'autres encore changent de catégorie. Le périmètre de l'ensemble changeant, difficile de savoir si l'évolution du solde commercial de la catégorie reflète bien une spécificité des multinationales françaises en lien avec leurs activités à l'étranger. Ainsi, le passage sous pavillon étranger d'une multinationale française ou d'une de ses filiales exportatrices nettes entraîne une dégradation du solde de la catégorie au bénéfice de celui des multinationales étrangères, sans lien avec les activités à l'étranger des multinationales françaises. À l'inverse, lorsqu'une entreprise exclusivement nationale et performante investit à l'étranger, elle devient multinationale française et abonde par conséquent le solde de cette catégorie, au détriment de celui des entreprises exclusivement nationales.

Dans le cas présent, ces changements de périmètre ne remettent pas en cause le diagnostic, car même en focalisant l'analyse sur les seules multinationales françaises qui conservent ce statut tout au long de la période 2000-2018 (graphique 1.b), on constate une dégradation du solde de biens manufacturés (-0,8 p.p.), représentant environ la moitié de celle observée pour la catégorie dans son ensemble⁷. La détérioration au cours des deux dernières décennies du solde commercial des multinationales françaises ne reflète donc pas seulement un effet de composition, mais bien un effet propre à ces entreprises.

Mais là encore, parce que les entreprises qui conservent le statut de multinationales françaises tout au long de la période ne constituent qu'un échantillon restreint, il est difficile de tirer des conclusions définitives sur le rôle des multinationales françaises, en tant qu'entreprises ayant des activités à l'étranger, dans la dégradation du solde commercial. Pour cela, il faudrait pouvoir les comparer à d'autres entreprises qui ne différeraient d'elles que par le statut. Cette approche bute cependant sur les interdépendances entre entreprises : les choix des multinationales françaises affectent indirectement les résultats d'autres entreprises du même secteur, qui ne constituent alors plus un point de comparaison valide. En particulier, les décisions industrielles et commerciales des multinationales françaises structurent les secteurs au travers de leurs fournisseurs. Les performances des autres entreprises peuvent donc difficilement être considérées comme indépendantes de celles des multinationales françaises au sein d'un même secteur.

■ La présence de multinationales françaises a pesé sur les performances commerciales des secteurs qu'elles dominent

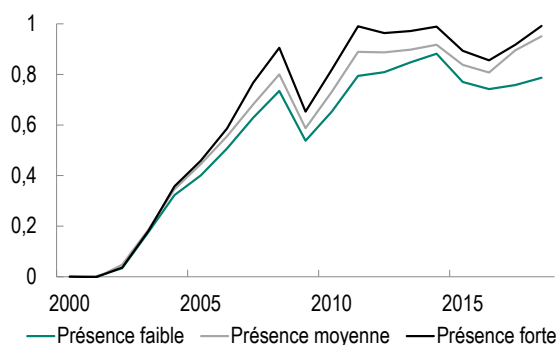
Dans ce contexte, pour établir si la dégradation du solde commercial français est bien liée aux activités à l'étranger des multinationales françaises, on peut regarder si cette dégradation est plus forte pour les produits sur lesquels leur part dans les exportations en début de période était importante. Cela revient

à faire une comparaison entre produits plutôt qu'entre entreprises, et ainsi à s'abstraire des problèmes d'interdépendances entre entreprises au sein d'un même secteur et des changements de catégorie des entreprises dans le temps, soulignés plus haut.

Trois groupes de produits sont définis, selon que la part des multinationales françaises dans les exportations françaises en 2000 était faible, moyenne ou forte⁸. Si ces groupes de produits connaissent des évolutions différentes au niveau mondial, on risque d'attribuer aux multinationales françaises un effet en réalité lié au dynamisme de la demande mondiale. Or, le graphique 2 montre que les multinationales françaises sont positionnées sur des produits dont la demande mondiale est relativement vigoureuse : la croissance des exportations mondiales (hors celles de la France) est significativement supérieure pour les produits où la présence des multinationales française était forte en 2000, et inférieure lorsqu'elle était faible. Pour éliminer ce biais, il convient d'examiner le ratio des échanges français aux échanges mondiaux, soit les parts de marché françaises dans les exportations ou les importations mondiales par produit.

Graphique 2 – La demande mondiale est plus dynamique pour les produits pour lesquels la part des multinationales françaises dans les exportations françaises est relativement forte en 2000

Croissance des exportations mondiales (hors celles de la France) depuis 2000 en fonction de la présence des multinationales françaises en 2000



Note : Pour chaque groupe de produits, la courbe représente la croissance des exportations mesurée comme la moyenne non pondérée des différences de logarithme des exportations de chaque produit qui compose le groupe entre chaque année et 2000.

Sources : Calculs des auteurs à partir de Direction générale des douanes et droits indirects; INSEE, Enquête Liaisons financières entre sociétés et CEPII, base de données BACI.

On observe alors que la France perd en moyenne plus de parts de marché à l'exportation pour les produits à forte présence initiale des multinationales françaises (2,7 p.p., contre 1,6 et 1,7 p.p. pour les autres catégories de produits, graphique 3.a). Dans le même temps, les parts de marché à l'importation reculent moins pour les produits à forte présence initiale des multinationales françaises (1,2 p.p., contre 1,4 et 1,6 p.p. pour les autres catégories). Que ce soit à l'exportation ou à l'importation, une forte présence des multinationales françaises est donc associée à des évolutions contribuant à dégrader le solde commercial français⁹.

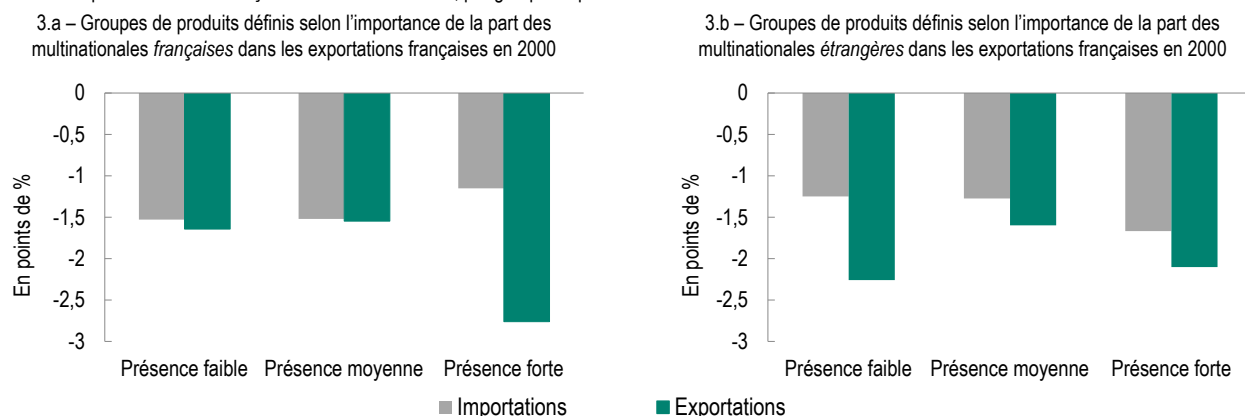
7. Les imperfections du suivi statistique des entreprises au cours du temps font douter de la robustesse d'une analyse systématique de ces changements de catégories année par année. La focalisation sur les entreprises ne changeant pas de statut est plus robuste à d'éventuelles erreurs d'enregistrement.

8. Plus précisément, trois groupes de produits de taille égale (553 produits sur 1659) sont retenus : le premier où la part des multinationales françaises dans les exportations françaises en 2000 s'échelonne de 0 à 15 % (faible présence initiale), le deuxième de 15 à 41 % (présence initiale intermédiaire) et le troisième de 41 à 100 % (forte présence initiale).

9. Ce résultat persiste lorsque d'autres déterminants potentiels sont pris en compte, comme le confirment les régressions présentées dans Cotterlaz, Jean et Vicard (2022), *Multinational enterprises and the French trade deficit, CEPII Policy Brief*, à paraître, permettant de contrôler de la part de marché initiale ou des parts de marchés des grands pays européens.

Graphique 3 – Les multinationales françaises pénalisent la part de marché française à l'exportation, pas les multinationales étrangères

Variation des parts de marché françaises entre 2000 et 2018, par groupe de produits



Note : Pour chaque groupe de produits, la variation de la part de marché entre 2000 et 2018 est mesurée comme la moyenne non pondérée des variations des parts de marché de chaque produit qui compose le groupe.

Sources : Calculs des auteurs à partir de Direction générale des douanes et droits indirects; INSEE, Enquête liaisons financières entre sociétés et CEPII, base de données BACI.

Enfin, il serait possible que l'ensemble des multinationales, et non spécifiquement les multinationales françaises, soient responsables de la dégradation du solde français. L'extension de l'analyse aux multinationales étrangères ne confirme pas une telle hypothèse (graphique 3.b), dans la mesure où elle ne met pas en évidence de corrélation entre présence initiale des multinationales étrangères et dégradation du solde. Au contraire, c'est dans les produits où la présence initiale des multinationales étrangères est faible que la performance commerciale de la France apparaît comparativement mauvaise, avec des parts de marché à l'exportation qui se dégradent davantage, et des parts de marché à l'importation qui baissent moins.

Les multinationales jouent un rôle éminent et structurant dans l'industrie et le commerce extérieur français, qui rend très difficile l'analyse de leurs choix et de leurs performances indépendamment de celles des autres entreprises. Les éléments qui ont été présentés confirment toutefois le rôle spécifique qu'elles ont joué dans la dégradation du solde des échanges de biens de la France, au-delà des conditions de coût communes à toutes les entreprises présentes sur le territoire français.

Les limitations de l'analyse commandent la prudence sur l'interprétation à donner de ces constats, mais les pertes de parts de marché à l'exportation,

couplées à la hausse plus rapide des importations, des multinationales françaises sont cohérentes avec un modèle d'internationalisation s'appuyant au moins en partie sur la délocalisation de certains pans de production, pour servir les consommateurs étrangers comme nationaux. Si de tels choix industriels ont pu être décrits au niveau sectoriel, comme pour le secteur automobile français au début des années 2000¹⁰, notre analyse suggère qu'ils pourraient avoir un effet significatif et durable à l'échelle de l'ensemble de l'économie. Mieux comprendre leur réalité et leurs modalités est important pour adapter les politiques publiques, et lutter plus efficacement contre la désindustrialisation de l'économie française. Cette dégradation des performances commerciales des multinationales françaises est l'une des composantes majeures de l'évolution observée depuis deux décennies : un déficit commercial qui se creuse, tandis que la balance courante reste quasiment équilibrée, reflet d'une spécialisation faisant la part belle aux services et aux investissements à l'étranger, au détriment de l'activité industrielle sur le sol français. Le défi de la réindustrialisation de la France ne relève donc pas tant d'un rééquilibrage macroéconomique du solde courant que d'une réorientation des choix d'internationalisation de ses entreprises. À commencer par ses multinationales.

10. Head, K. & Mayer, T. (2019). Misfits in the car industry: Offshore assembly decisions at the variety level. *Journal of the Japanese and International economies*, n° 52 (90-105).

La Lettre du



© CEPII, PARIS, 2022

RÉDACTION :
Centre d'études prospectives
et d'informations internationales
20, avenue de Ségur
TSA 10726
75334 Paris Cedex 07

Tél. : 01 53 68 55 00
www.cepii.fr – @CEPII_Paris

RÉDACTEURS EN CHEF :

Isabelle Bensidoun
Antoine Vatan

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Christophe Destais

RESPONSABLE DES PUBLICATIONS :

Isabelle Bensidoun

RÉALISATION :

Laure Boivin

La Lettre du CEPII
est disponible en version électronique
à l'adresse :

<http://www.cepii.fr/LaLettreDuCEPII>

ISSN 0243-1947 (imprimé)
SSN 2493-3813 (en ligne)
CCP n° 1462 AD

Mai 2022

Pour être informé de chaque nouvelle parution,
s'inscrire à l'adresse :

<http://www.cepii.fr/Resterinforme>

Cette Lettre est publiée sous la
responsabilité de la direction du CEPII.
Les opinions qui y sont exprimées sont
celles des auteurs.

RECHERCHE ET EXPERTISE
SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

